



HORAIRES



BUREAUX ET
SALLES DE CODE

Gaëlle AUTO - CONDUITE

7 Place Francisco Ferrer 25200 MONTBELIARD
14 Rue de la Tour 70400 HERICOURT

Tel: 09.82.37.93.00
Tel: 09.86.22.53.03



Tarifs pratiqués Formule Code (ETG)



Forfait
Frais de Dossier 49€
Fabrication du titre Offert
Valable 1 mois après examen

Formation code traditionnel : **119€ TTC**

Uniquement Votre code en ligne €/TTC

Comprend : **Forfait valable 4 mois**

- Un livre de Code
- Suivi personnalisé du code à l'usage de L'application **Code mobile plus**
- Accès aux cours de code illimités
- Accès aux cours de code avec moniteur illimités
- Flash info Sécurité Routière
- Prépacode en ligne



Formule Web
1 mois

9,90€

Formule Web
4 mois

29€

La redevance de 30 € TTC doit être acquittée avant toute inscription à l'épreuve du code de la route si vous choisissez de passer par nos services. Vous avez toutefois la possibilité d'effectuer cette démarche de manière autonome auprès d'un centre agréé (par exemple : La Poste ou SGS).

HORS Formule code et conduite €/TTC

- Livre de code seul : **15€**
- Dépassement des 4 mois du forfait code : **55€**
- Fabrication du titre après 1 mois de l'obtention du Permis de conduire » **35€**

Formule traditionnelle

119€ TTC

Documents pour l'inscription au permis de conduire ;

- Avoir Absolument une adresse mail
- Avoir absolument un numéro de portable
- **1 ePhoto Valide ANTS** (voir Photomaton ou photographe agréé)
- Pièce d'identité – Permis AM (BSR)
- Vous avez **17 ans** et - de **25 ans**, la JDC ou Recensement pour les 16 ans
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Si ce document n'est pas à votre nom (ex : parents, conjoints, amis, famille...) Il faudra nous fournir en plus : la pièce d'identité de la personne dont le nom figure sur le justificatif de domicile, ainsi qu'une **attestation d'hébergement** signée de l'hébergeant et l'hébergé (voir au dos)

Pour les personnes de nationalités étrangères :

- Carte de séjour
- Justificatif de résidence en France datant de 6 mois ou plus.
- Justificatif de résidence en France datant de moins de 3 mois

En cas de perte du permis de conduite (invalidation ou annulation) :

- Perte totale de points : R44 (Récépissé de remise du permis de conduire)
- Annulation par décision judiciaire : R7 (Notification du tribunal)
- Visite médicale et test psychotechnique

Document pour obtenir votre permis de conduire, Sauf 21 ans Révolus, Né(e) après le 1er janvier 1988

ASSR2 OU ASR